

## La famille tunisienne Valeurs et traditions

par Taoufik NACEF, Béchir ZOUARI et K. ZEHRI

La santé est un état de bien être physique, psychologique et social. Etre en bonne santé, c'est donc maîtriser son corps, jouir de toutes ses potentialités sensorielles, motrices et mentales ; c'est aussi se réaliser, avoir une bonne image de soi, vivre en harmonie avec son environnement social et y être intégré.

La cellule de base de la société est la famille. Faire le diagnostic de la société, inventorier ses ressources et ses potentialités comporte nécessairement un bilan de la famille. Dans la plupart des publications, cette dernière est décrite comme étant, sous l'effet conjugué de multiples facteurs (invasion médiatique, cultures dominantes, ambitions personnelles, modifications du mode et du rythme de vie ...) en complète mutation.

Pour les pessimistes, mutation signifie dégradation des rapports entre conjoints, entre parents, entre parents et enfants, entre citoyens : l'expansion du divorce, de la délinquance juvénile et du crime, le sort fait aux vieillards, l'institutionnalisation du handicapé et du malade mental, l'endémie galopante des maladies dites de civilisation (qu'elles soient liées au stress ou aux toxicomanies), le relâchement des moeurs en seraient les preuves manifestes.

Pour les optimistes, la « crise » reste à prouver. Ne divorçait - on pas plus autrefois et de manière moins juste ? Si l'hégémonie de certains groupes (parents dominateurs) ne se résolvait pas en conflits, ce n'était qu'apparence, craquements

maitrisés au prix de lourds sacrifices personnels, séquestration de l'information ... Et d'ailleurs la « crise », si tant est qu'elle existe et qu'elle soit profonde, n'a pas que des aspects négatifs. Bien au contraire. L'espérance de vie ne cesse d'augmenter, les régimes de prévoyance, d'assurance sanitaire et sociale contribuent largement à rendre plus confortable la vie de nombreux citoyens de tous âges ... L'histoire de la famille, de la société n'est pas linéaire ; elle est faite de recherche constante d'un équilibre, de nouveaux modes d'expression de la solidarité. Evoluer est un signe de bonne santé.

La famille tunisienne ! Comment se voit-elle ? Comment évolue-t-elle ? Comment aimerait-elle être ? Pour répondre à ces questions, il est difficile d'en dresser une typologie exacte, surtout en l'absence d'une observation directe des comportements et des modes de vie.

L'étude dont nous présentons ici les résultats a consisté à interviewer un échantillon représentatif de citoyens en vue de recueillir leurs opinions et leur témoignage sur leurs attitudes concernant les divers aspects, vécus ou souhaités, de la vie en famille : nuptialité, fécondité, rapports avec les parents, les voisins et les amis, éducation des enfants, normes respectées, nous allons aborder tous ces points touchés par l'enquête que nous avons menée, de février à mars 1986, auprès d'un ensemble de 434 personnes (211 hommes, 233 femmes), que nous avons choisi, sur la base de données nationales (recensement général de la population et de l'habitat du 30 mars 1984) et d'après la méthode des quotas. Les variables en fonction desquelles les quotas ont été établis sont l'âge, le sexe, le niveau d'instruction et le milieu d'origine, urbain ou rural.

#### I. — LA VIE EN FAMILLE

##### Le mariage, la procréation, l'éducation

Se marier jeune, épouser une femme encore plus jeune choisie et acceptée par la communauté des parents, avoir beaucoup d'enfants, leur inculquer le respect de l'autorité et

les règles du savoir vivre, telles sont, pour un homme, les valeurs et les pratiques héritées d'une tradition millénaire.

##### L'âge du mariage

Cet âge se situe à près de 30 ans pour le garçon et à 22 ans pour la fille. Plus les personnes interviewées sont instruites, et plus le souhait d'un mariage tardif augmente.

TABLEAU I

AGE SOUHAITÉ DU MARIAGE ET DEGRÉ D'INSTRUCTION

	Age souhaité pour le mariage (en années)	
	Garçon	Fille
Instruction		
● Sans (n° 221)	29,2	21,5
● Primaire	29,2	22
● Secondaire	31,7	24,3
● Supérieur	32,5	27,1
Ensemble	29,7	22,3

##### Qualités souhaitées chez le conjoint

Concernant les qualités physiques, la femme, surtout lorsqu'elle est mariée ou divorcée, privilégie la « bonne santé » (33 %) et un « physique ordinaire sans défaut » (30 % des réponses). L'homme quant à lui, et plus spécialement le célibataire instruit, souhaite trouver chez sa compagne des qualités plus « artistiques » telles que l'élégance (34 %) et l'allure sportive (33 %).

Pour ce qui est de l'instruction, la quasi-unanimité des personnes interrogées - 15 % seulement se déclarent indifférentes - souhaite un conjoint ayant un niveau d'instruction au moins égal, sinon légèrement supérieur, au sien.

Enfin, la gentillesse, l'esprit de dialogue (27 %) et la fidélité (26 %) viennent en tête des souhaits relatifs aux qualités intellectuelles et morales. Les autres qualités citées sont principalement l'intelligence (15 %), la culture et l'ouverture d'esprit (20 %).

De façon schématique deux types d'opinions peuvent être distingués. Celle des femmes, sécuritaire, tolérante : un mari au physique « normal », c'est-à-dire sans défaut voyant, sans infirmité ; ayant de l'instruction, acceptant le dialogue, fidèle mais à qui certains écarts peuvent être pardonnés. Celle des hommes, exigeants sur le plan physique et celui de la fidélité, mais moins attachés à ce que leur femme soit « trop instruite ».

#### Nombre idéal d'enfants souhaités

Quels que soient le sexe, l'âge, l'origine urbaine ou rurale et le niveau d'instruction, les fréquences maximales sont pour les familles de 3-4 enfants. La moyenne s'établit à 3 enfants.

TABLEAU II

NOMBRE D'ENFANTS SOUHAITÉ. REPARTITION

Nombre désiré d'enfants	0	1 ou 2	3 ou 4	5 et plus
Taux (en %)	0	40,5	46,2	13,3

L'intervalle entre deux naissances, de l'avis de 97 % des interviewés, devrait être d'au moins deux ans, l'opinion majoritaire étant pour un délai compris entre 2 et 3 ans.

Le nombre moyen d'enfants souhaité étant de 3 par famille et l'intervalle intergénéral idéal de 30 mois en moyenne, la période féconde de la femme serait de  $3 \times 30$  mois = 90 mois, soit 7 ans environ.

L'âge idéal du mariage de la fille étant estimé à 22 ans et 4 mois, la procréation se terminerait vers la trentaine, âge auquel la femme serait prête à accepter une contraception d'arrêt. Mais on estime qu'il serait en fait souhaitable d'élargir la période de fécondité de la femme en la persuadant de recourir à une contraception d'espacement des naissances.

#### Souhaits pour l'habitat et le logement

Habiter en ville est le souhait formulé par plus de la moitié de l'échantillon, représentant essentiellement l'élément féminin. Les réponses exprimant le souhait d'habiter « à proximité des parents » ou dans « une cité populaire » sont essentiellement le fait de sujets de sexe masculin et de condition modeste.

TABLEAU III

LIEU D'HABITATION SOUHAITÉ

Lieu d'habitation souhaité	Ville (Centre)	Banlieue	Campagne	Indifférent à condition que le domicile soit :		Dans une cité populaire	Autres
				proche de celui des parents	situé dans un endroit calme		
Taux %	43	24	13,5	6,5	4,5	3	5,5

Le milieu d'origine semble influent : les citadins sont satisfaits de leur habitat en ville ou dans la banlieue résidentielle. L'habitat à la campagne est peu recherché (3 % seulement des citadins souhaitent habiter la campagne). Par contre, 35 % des ruraux souhaitent changer de résidence même si leur premier choix est de se maintenir là où ils sont (45,3 %). Ceci peut expliquer le flux, l'exode en sens unique des campagnes vers la ville. Le voisinage des parents est surtout recherché par les ruraux.

L'habitat en ville est privilégié à tous les degrés d'instruction. A mesure cependant que celui-ci s'élève, on constate

l'émergence du souhait d'échapper quelque peu aux tracasseries de la vie urbaine ; l'habitat en banlieue, dans un endroit calme, isolé, devient l'idéal proclamé.

Concernant le type de logement, la « villa » vient en tête (33 %). Le logement traditionnel (*dâr 'arbi*) recueille seulement le 1/4 des suffrages. Quant à l'appartement, il semble encore peu intégré aux moeurs (5 % des opinions seulement).

Du logement on exige qu'il soit élégant, spacieux, propre, offrant toutes les commodités ; 10 % se contenteraient d'un logement modeste en rapport avec leurs possibilités matérielles.

L'attrait pour le logement moderne (ville et appartement) est manifestement le propre des personnes les plus instruites et les plus urbanisées. Elles accordent une importance particulière à l'élégance, à l'espace, au confort, au jardin ... Les moins instruits et visiblement les moins fortunés ont des goûts plus modestes et plus traditionnels.

#### Qualités qu'on souhaite inculquer aux enfants et type d'éducation préféré.

Les réponses recueillies à la question « quelles sont les qualités que vous souhaitez inculquer à vos enfants ? » sont généralement peu différenciées. Aider l'enfant à acquérir « une bonne moralité », à être « propre », en faire un bon époux, un bon père, un citoyen honnête, discret, travailleur, tels sont les vœux de près de 80 % des personnes interrogées. D'autres mettent en exergue des qualités plus spécifiques : l'amour de la religion (11 %), l'amour de la patrie (5 %), la droiture et la loyauté (6 %).

## II. — LA VIE EN SOCIÉTÉ

### Rapports avec les parents et les voisins

#### Activités de loisirs et de détente

Globalement on peut opposer la richesse des liens existants et souhaités entre parents directs, père, mère et enfants

— visites programmées, périodiques, aussi rapprochées que les circonstances et l'éloignement le permettent (quotidiennes dans 1/3 des cas pour les enfants avec les parents et dans 50 % des cas pour les parents avec les enfants) — à la pauvreté relative des rapports avec les voisins et de façon moins accentuée avec les collatéraux, les rencontres restant épisodiques essentiellement à l'occasion des fêtes, des deuils, des maladies (98 % des réponses).

Ce rétrécissement du champ des relations confirme une certaine évolution des rapports sociaux imposée par les conditions nouvelles de travail et d'habitat, et le déclin de la famille « élargie » dont les bases sont essentiellement l'unité des intérêts économiques, la complémentarité des rôles entre ascendants, descendants et collatéraux, la mise en valeur collective des biens (familles de tisserands, forgerons ...).

Une certaine nostalgie de la « grande » famille n'en subsiste pas moins, même si les couples ont pris une certaine indépendance. On ne cohabite plus, la rue s'est vidée de ses figures-phares, mais toutes les occasions heureuses (aïds, mouled, ramadhan, vacances d'été), ou moins heureuses, sont bonnes pour maintenir le cordon ombilical, pour se rencontrer, pour montrer sa solidarité, pour se sentir intégré.

Enfin, pour ce qui est de la vie associative, 95 % des personnes interrogées sont réfractaires à l'idée d'adhérer à un groupe organisé. Les 5 % restants (23 individus) se divisent en deux groupes : 16 individus (représentant 8 % du groupe d'âge 15-29 ans) sont membres d'une association sportive, les 7 autres, plus âgés, se consacrent à des activités à caractère politico-culturel.

La tradition, le manque de temps libre, d'infrastructure suffisamment décentralisée et adaptée, l'irruption des moyens-audiovisuels dans les familles, pourraient être la cause de cet « individualisme ». Un effort important en matière d'infrastructure surtout culturelle est susceptible de

drainer les couches jeunes et moins jeunes vers des activités culturelles et sportives organisées.

Le tabagisme est une habitude répandue (40 % des sujets enquêtés), surtout parmi les hommes, intellectuels, citadins. La consommation de boissons alcoolisées (8,5 %) est une habitude masculine à laquelle on s'adonne le plus souvent de façon occasionnelle. Le profil du buveur occasionnel serait le suivant : homme, entre 30 et 59 ans, de niveau élevé d'instruction. Le « buveur régulier », quant à lui, est un homme de 45 à 59 ans, illettré ou du niveau d'instruction primaire.

### III. — RESPECT DES VALEURS ET NORMES DE LA SOCIÉTÉ

#### A propos de certains comportements

Les comportements individuels sont régis par un ensemble de règles intégrant des sentiments moraux, éducationnels, religieux, constituant le fonds culturel d'une société et peu sensibles aux conjonctures. Toute déviation engendre habituellement un sentiment de culpabilité chez l'individu et son rejet par les membres du groupe.

A quelles normes se réfère la société tunisienne actuelle travaillée par certaines mutations engendrées notamment par la généralisation de l'éducation, l'explosion des médias, l'exode rural et l'évolution de la famille ? Répondre à une telle interrogation constitue un projet ambitieux. Notre contribution se limitera à l'analyse de la conformité de certaines opinions à des normes reconnues.

Le questionnaire utilisé comprend huit points d'enquête visant à recueillir l'opinion des personnes interrogées : 1) sur un certain nombre de comportements contraires aux usages ; 2) sur deux types plus modernes de conduite (le don d'organe et l'insémination artificielle), afin d'évaluer de quelle façon et jusqu'à quel point ces comportements nouveaux ont été intégrés par notre société.

Pour chaque point d'enquête, trois modalités de réponses sont proposées : 1) le comportement x... est (totale)ment inadmissible ; 2) le comportement x... ne peut être habituellement admis ; 3) le comportement x... peut être toléré en certaines circonstances. En ce qui concerne les modalités 1) et 2) exprimant toutes deux un rejet, la première est formulée de telle sorte qu'elle n'admet aucune exception, la seconde reste volontairement ambiguë pour tester la disponibilité des répondants au compromis (laxisme ? ouverture ?).

Rappelons qu'il s'agit de déceler des opinions, opération pour laquelle l'interview est l'outil approprié, et non point des comportements, dont la constatation exige de préférence qu'on recoure à l'observation directe.

#### 1. Attitudes et comportements se référant à des valeurs sociales traditionnelles

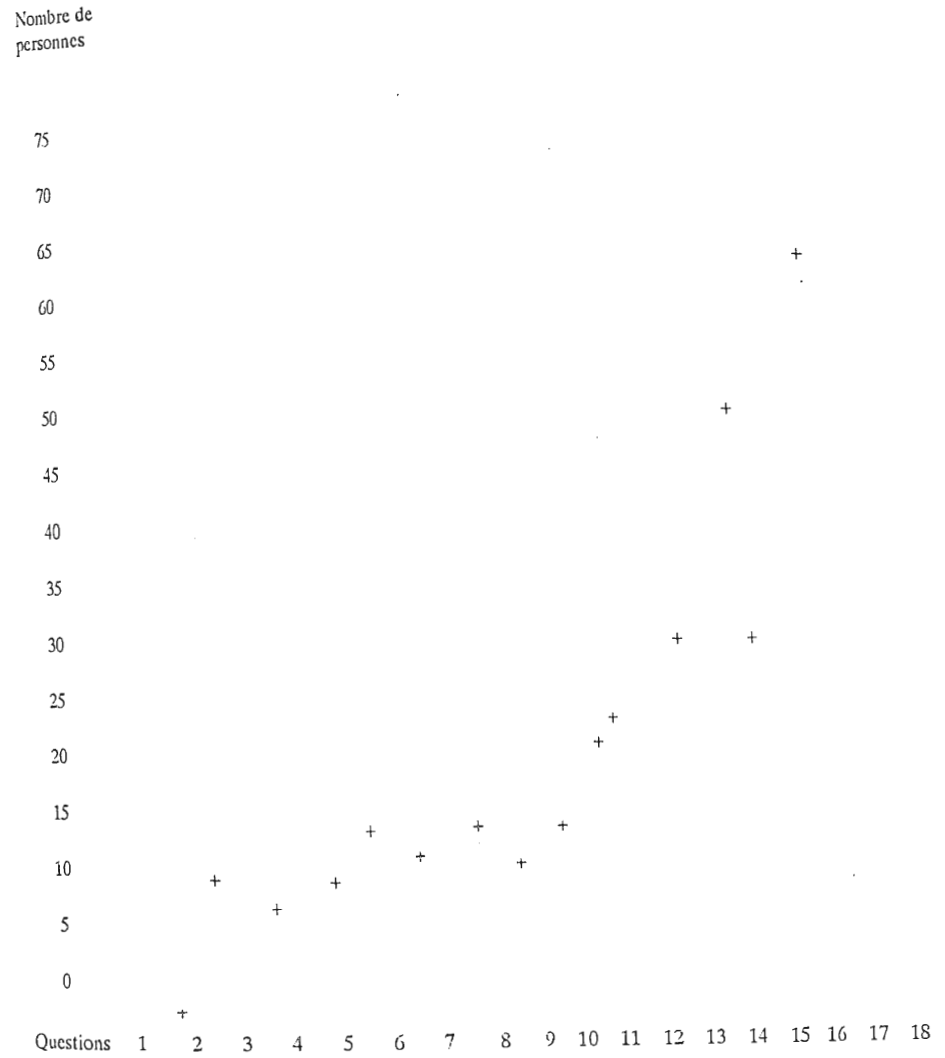
Les résultats sur ce premier point sont présentés au Tableau IV, p. 272 et reportés sur le graphique de la p. 273, qui propose un classement des réponses individuelles selon une échelle.

Les jugements concernant les cracheurs, les resquilleurs et surtout les personnes qui ne laissent pas leur place aux handicapés, aux femmes enceintes et aux vieillards dans les transports en commun, sont très largement défavorables. Une certaine tolérance vis-à-vis des deux premières catégories existe, notamment chez les personnes les moins instruites.

Une particularité est à noter : les sujets les plus éduqués auraient tendance à mieux accepter ceux qui crachent en public que ceux qui ne se plient pas à la discipline de l'attente dans une file.

Les jugements vis-à-vis de ceux qui ne respectent pas le code de la route, détournent les biens collectifs, fument dans les lieux publics, sont ambigus. Ils traduisent la difficulté qu'éprouvent les individus à intégrer les notions modernes de

FIG. DISTRIBUTION DES OPINIONS INDIVIDUELLES



OPINION SUR CERTAINES VALEURS SOCIALES

TABEAU N° IV

Comportement	Évaluation		Inadmissible	S R
	Peut être toléré dans certains cas	Ne peut être admis habituellement		
Ceux qui ne laissent pas la place aux handicapés, vieillards femmes enceintes, notamment dans le bus	0	41	383	2,3 %
Ceux qui ne respectent pas la priorité dans les files d'attente.	12	92	320	2,3 %
Ceux qui crachent dans la rue, endroits publics	0	115	309	2,3 %
Ceux qui ne respectent pas le code de la route.	27	181	216	2,3 %
Ceux qui empruntent les biens publics pour un usage privé.	2	212	210	2,3 %
Ceux qui fument dans les lieux publics	59	188	197	2,3 %

code, d'autorité publique, de hiérarchie administrative, de risque ... L'analyse plus poussée de nos résultats met en évidence l'influence du niveau d'éducation, mais aussi celle du sexe : les gens plus instruits et les femmes opposent un non plus ferme aux déviations.

Le graphique de la p. 273 suggère un classement des réponses individuelles selon une échelle. Pour constituer cette échelle, nous avons attribué un score à chacune des modalités de réponse : *note 3* à l'opinion de ceux qui estiment les comportements visés totalement inadmissibles ; *note 1* à l'opinion de ceux qui estiment qu'ils ne peuvent être habituellement admis ; *note 0* à l'opinion de ceux qui pensent qu'ils peuvent être tolérés en certaines circonstances. Une note individuelle a été donnée à chacun des membres du groupe d'étude, laquelle peut varier de 0 à 18. La courbe figurant l'éventail des notes est en forme de J. Ce qui, d'après L. Hantrais (cf. bibliographie n° 33), serait l'expression d'une opinion collective. Dans le cas présent celle-ci s'enracinerait dans les valeurs positives de solidarité, de civisme, de respect d'autrui et de convivialité.

#### 2. Attitudes et comportements se référant à des valeurs sociales nouvelles

Deux points d'enquête sont classés dans cette rubrique : opinion sur les personnes qui font don d'un organe après leur mort ; opinion sur les couples stériles qui recourent à l'insémination artificielle. Ces deux comportements touchent à l'intégrité physique de l'individu, et sont fondés sur des croyances religieuses, morales, philosophiques et sur des valeurs culturelles.

*Opinion sur les personnes qui font don d'un organe après leur mort* : 30 % des individus qui ont répondu sont favorables au don d'organes. 19 % en repoussent catégoriquement l'idée. Les 50 % restants ont une opinion mitigée qui traduit

l'embarras de gens tiraillés entre des sentiments contraires : les uns positifs (solidarité, humanisme, entraide), les autres plus difficiles à classer (égoïsme, crainte justifiée ou non de la punition divine).

*Opinions sur les couples stériles qui recourent à l'insémination artificielle* : ce comportement paraît inacceptable à 35 % des individus interrogés contre 20 % qui y sont favorables ; 42 % l'admettent à condition qu'on soit sûr qu'il s'agisse de la seule solution envisageable. Il convient de noter que le pourcentage d'opposants systématiques (« inacceptable ») à l'insémination artificielle est presque le double de celui des personnes qui jugent défavorablement le don d'organes.

Rappelons encore une fois ce que nous avons déjà noté ci-dessus p. 271, car il est important de ne pas l'oublier pour l'interprétation de nos chiffres. Nous avons affaire ici à un sondage d'opinions, non pas à une étude de comportements.

#### CONCLUSIONS

L'étude que nous avons réalisée à partir d'un échantillon représentatif de la population d'âge supérieur à 15 ans nous a permis de recueillir des opinions relativement à la structure et au fonctionnement de la famille, tels qu'ils sont constatés et souhaités. Il ne faut pas demander à une enquête d'opinion de déboucher sur une typologie exacte de la famille et des rapports sociaux. tant est grande la diversité des discours individuels, et important le décalage entre les aspirations et le vécu. Les limites du sondage d'opinion sont bien connues. Il a toutefois le mérite de faciliter le décryptage des problèmes que des études plus complexes peuvent ensuite mieux identifier et approfondir.

Concernant la famille idéale, l'opinion majoritaire est pour la réduction de sa dimension moyenne actuelle (autour de 5 enfants) en Tunisie comme dans les autres pays en voie

de développement. Le décalage entre ce qui est souhaité et vécu pourrait être réduit à condition que des services de planification familiale de bonne qualité (bon accueil, discrétion, personnalisation du contact, soutien psychologique et moral, soutien communautaire, continuité des prestations) soient offerts aux populations.

Au-delà de l'âge, du sexe, du milieu d'origine, le facteur qui semble conditionner le plus les souhaits concernant le nombre des enfants est le degré d'instruction. Les personnes qui jouissent des plus élevés sont les plus favorables à une réduction du nombre d'enfants, à l'étalement des naissances, à l'élévation la plus forte de l'âge pour le mariage de la femme.

La situation présente peut se résumer ainsi : souhait du recul de l'âge du mariage et tendance à la limitation des naissances; élévation des niveaux du statut socio-économique et de l'instruction, qui semblent être les facteurs les plus déterminants en matière de baisse de la natalité; baisse effective de la mortalité infantile et juvénile. Au vu de ces constatations, on ne peut s'empêcher de se demander si nous ne sommes pas aux portes d'une révolution démographique entraînée par les données même qu'elles fournissent. On songe ici à la vérification possible de la théorie dite de transition démographique dont la version originelle (1953), tant sous sa forme européenne (LANDRY) qu'américaine (NORSTESTEIN), voit, à l'occasion d'un processus de modernisation globale, le passage d'un régime traditionnel d'équilibre à mortalité et fécondité hautes à un régime moderne d'équilibre à mortalité et fécondité basses.

Les aspirations se portent donc vers la famille réduite qui permet aux parents d'assurer une éducation plus appropriée à leurs enfants, la fonction éducative étant toujours perçue comme un des fondements de la famille.

En ce qui concerne précisément l'éducation des enfants, nos résultats rejoignent ceux de l'enquête sur « les représen-

tations éducatives dans les groupes de jeunes parents de Tunis » (voir *bibl.* n° 17). Selon CAMILLERI (cf. *bibl.* n° 17-20) les qualités que les parents désirent inculquer à leurs enfants sont avant tout la bonne moralité, l'honnêteté, le sérieux, la droiture, la sincérité et parfois le sens religieux, la peur quasi obsessionnelle de l'ensemble des parents étant que leurs enfants ne versent dans l'immoralité, le vice.

Bien que l'opinion majoritaire soit en faveur d'une famille de taille plus réduite, celle-ci n'en reste pas moins conçue intégrée dans tout un réseau d'ascendants, de descendants et d'amis proches.

Le sentiment véhiculé par les médias et qui semble prévaloir dans le public veut que la famille soit en crise. Notre étude semble infirmer ce pronostic : la montée de l'individualisme n'a pas étouffé le sentiment communautaire. Il vaut mieux parler de transition, d'évolution, de glissement que de crise. La « crise » est un lieu commun qu'on retrouve dans toutes les réflexions au sujet de la famille à toutes les époques de l'histoire, dès que certaines turbulences contemporaines dues à des mutations intellectuelles, scientifiques, économiques, sociales, démographiques, sont observées.

Aux sociologues donc, aux urbanistes, aux architectes, médecins, éducateurs et autres responsables de dessiner les contours du modèle de société le plus adapté aux souhaits de la population (dans le cas actuel, avant tout une meilleure qualité de vie), de concilier modernisme et tradition, individualisme et esprit communautaire et de définir les stratégies à promouvoir.

#### BIBLIOGRAPHIE

1. ATTIA H. : « Structures sociales dans les hautes steppes », dans *Rev. Tun. des Sc. Sociales*, 1966, n° 6, p. 31-38.
2. BADRA B. : « Idéologie du loisir et formation des groupes sociaux », dans *Rev. Tun. des Sc. soc.*, 1979, n° 56-57, p. 11-52.
3. BADRA B. : « Jeunesse, temps libre et travail », dans *Rev. Tun. des Sc. Soc.*, 1981, n° 66, p. 55-87.



4. BADRA B. : « Éléments pour une sociologie de la culture », dans *Rev. Tun. des Sc. Soc.*, 1981, n° 64, p. 79-103.
5. BADRA B. : « Présupposés idéologiques liés à la notion de jeunes », dans *Rev. Tun. des Sc. Soc.*, 1982, n° 68-69, p. 11-24.
6. BARTHES A. : « Vie familiale et travail », dans *Rev. Française d'Affaires Soc.*, 1985, n° 4, p. 71-107.
7. BELGAIED H. : « Motivations de la femme tunisienne au travail », dans *Rev. Tun. des Sc. Soc.*, 1967, n° 11, p. 85-94.
8. BEAUJOT R. : « Libération de la femme et marché matrimonial en Tunisie », dans *Population*, 1986, n° 4, p. 853-858.
9. BELLOUMI A. : « Mesure et caractéristiques du chômage dans le monde arabe. Cas de la Tunisie », dans *Rev. Tun. des Sc. Soc.*, 1984, p. 195-206.
10. BERTRAUX D. : « Modèles familiaux : structures et cycles de vie », dans *Rev. Française d'Affaires sociales*, 1983, n° 4, p. 19-45.
11. BLAYD C. : « La constitution de la famille en France depuis 1946 », dans *Population*, 1986, n° 4-5, p. 721-749.
12. BLOSS T. : « Accession à la propriété du logement : de nouvelles solidarités entre les générations », dans *Rev. Française des Affaires Sociales*, 1986, n° 3, p. 107-120.
13. BOUHDIRA A. : « Point de vue sur la famille tunisienne actuelle », dans *Rev. Tun. des Sc. Soc.*, 1967, n° 11, p. 11-24.
14. BOUKHOBZA M. et ALLEMEN V. : « L'enquête socio-démographique algérienne. Quelques résultats et problématique sociologique », dans « Actes du Colloque de démographie maghrébine », *Rev. Tun. des Sc. Soc.*, 1969, n° 17-18, p. 283-293.
15. BOUKRAA R. : « Structures sociales et habitat », dans *Rev. Tun. des Sc. Soc.*, 1971, n° 27, p. 185-203.
16. BOURAOUI A. : « La régulation des naissances et ses motivations », dans *Rev. Tun. des Sc. Soc.*, 1970, n° 22, p. 40-67.
17. CAMILLERI C. : « Représentations éducatives des groupes de jeunes parents de Tunis », dans *Rev. Tun. des Sc. Soc.*, 1965, n° 3, p. 7-44.
18. CAMILLERI C. : « Famille et modernité en Tunisie », dans *Rev. Tun. des Sc. Soc.*, 1967, n° 11, p. 25-36.
19. CAMILLERI C. : « Jeunesse, famille et développement », dans *Rev. Tun. des Sc. Soc.*, 1973, n° 32-35, p. 372-397.
20. CHOUIKHA A. : « Malaise social ou révolte contre le père », dans *Rev. Tun. des Sc. Soc.*, 1970, N° 21, p. 209-213.
21. DEMEERSEMAN A. : *La famille tunisienne et les temps nouveaux*, Tunis, MTE, 1972, 433 p.
22. DESPLANQUES G. : « Cinquante ans de fécondité en France. Rang et intervalle entre les naissances », dans *Population*, 1986, n° 2, p. 205-233.
23. DOULEUR M. : « Condition féminine : famille, couple, un siècle et demi de mutations », dans *Rev. Française des Affaires Sociales* 1982, n° 3, p. 16-22.
24. DURAND G. : « La famille et les relations de parenté », dans *Les Grands textes de la sociologie moderne*, Paris, Bordas, 1969, p. 37-40.
25. DURAND G. : « Les mœurs et la morale », dans *Les grands textes de la sociologie moderne*, Paris, Bordas, 1969, p. 92-97.
26. DJEMAI H. : « Objectifs et conditions de l'enquête 'Connaissance et pratique du planning familial' à Tunis », dans *Rev. Tun. des Sc. Soc.*, 1970, n° 22, p. 15-18.
27. FARGUET P. : « Un siècle de transition démographique en Afrique méditerranéenne », dans *Population*, 1986, n° 2, p. 205-233.
28. FERCHIOU Ridha : « Matrice logements ménagers et politique de l'habitat pour les pays en voie de développement », dans *Rev. Tun. des Sc. Soc.*, 1980, n° 61, p. 149-181.
29. GIRARD A. : « Pour une observation des attitudes à l'égard du changement », dans *Rev. Tun. des Sc. Soc.*, 1966, n° 5, p. 95-104.
30. GIRARD A. et coll. : « Une enquête d'opinion sur la conjoncture démographique », dans *Population*, 1982, n° 4-5, p. 867-904.
31. GODELIER : « Promouvoir et orienter les recherches sur la famille » dans *Rev. Française des Affaires Sociales*, 1983, n° 4, spécial.
32. GHIGLIONE R. et MATALON B. : *Les enquêtes sociologiques. Théories et pratique*, Verviers, Marabout Univ., 1978, 301 p.
33. HANTRAIS I. : « Éducation au loisir en France », dans *Rev. Française des Affaires Sociales*, 1984, n° 4, p. 83-94.
34. HILL R. : « Une perspective des études sociologiques sur la fécondité humaine », dans Actes du Colloque de démographie maghrébine. *Rev. Tun. des Sc. Soc.*, 1969, n° 17-18, p. 458-468.
35. LAROQUE M. : « Systèmes familiaux et politique de la famille en France », dans *Rev. Française des Affaires Sociales*, 1981, n° 2, p. 124-138.
36. LEFAUCHEUR N. : « Mode de vie pratique familiale et consommation », dans *Rev. Française des Affaires Sociales*, 1983, n° 4 spécial « Recherches et familles », p. 45-71.
37. LUI CHANG HONG et CHESNAIS J.C. : « Mariage et régulation démographique. Le cas de la Chine », dans *Population*, 1986, n° 6, p. 233-254.
38. MENAHEM G. : « Mutation de la famille et travail des femmes », dans *Rev. Française d'Affaires Sociales*, 1981, n° spécial « Le travail des femmes », p. 241-249.

T. NACEF / B. ZOUARI / K. ZEHRI

39. MENDRAS H. : « L'individu et sa société », p. 21-46 - « Le groupe élémentaire dans la société », p. 41-61 - « Opinions et attitudes », p. 43-76 - « La régulation sociale : valeurs, normes, rites », p. 91-110 - « Société traditionnelle et société industrielle », p. 131-155 - « La famille : parenté, groupe domestique, mariage », p. 155-174 », dans *Éléments de sociologie*, Marabout Université, Verviers, 1975.
40. L. MOZÈRE : « Famille, environnement, État », dans *Rev. Française d'Affaires Sociales*, 1983, n° 4 « Recherches et familles », p. 133-167.
41. NUNEZ PEREZ FRANCISCO : « Changements récents de fécondité en Europe occidentale et nouveaux traits de la formation des familles », dans *Population*, 1986, n° 3, p. 447-460.
42. PERCHERON Annick : « Famille et socialisation de l'enfant », dans *Rev. Française des Affaires Sociales*, 1983, n° 4 « Recherches et familles », p. 107-132.
43. RALLU J.-L. : « Descendance des générations françaises et probabilité d'agrandissement », dans *Population*, 1986, n° 4, p. 763-792.
44. RIZA S. : « Représentations des jeunes parents tunisois sur la profession future de leurs enfants », dans *Rev. Tun. des Sc. Soc.*, 1965, n° 3, p. 62-70.
45. ROUISSI M. : « La fécondité légitime dans Tunis et sa proche banlieue », dans *Rev. Tun. des Sc. Soc.*, 1970, n° 22, p. 68-93.
46. SABAGH S. : « Analyse de l'influence du niveau d'instruction sur la fécondité au Maroc », dans *Rev. Tun. des Sc. Soc.*, 1969, n° 17-18, p. 250-263.
47. SAHLI S. : « Politique démographique, enseignement et emploi » - « La famille maghrébine entre l'économie et la procréation » - « Le couple entre l'union et la rupture », dans *Rev. Tun. des Sc. Soc.*, 1979, n° 58-59, p. 51-72 ; 1980, n° 60, p. 91-114 ; 1980, n° 61, p. 183-185 ; 1981, n° 66, p. 117-130.
48. SAND E.-A. : « Aspects psycho-sociaux de la puberté et de l'adolescence normale », p. 120-148 - « Pédiatrie sociale », p. 160-170, dans *Développement psycho-social*, Paris, Flammarion, 1977.
49. SARDON J.-P. : « Évolution de la nuptialité et de la divortialité (sic) en Europe depuis la fin des années 60 », dans *Population*, 1986, n° 3, p. 463-483.
50. SEKLANI M. : « La famille tunisienne au seuil de la contraception », dans *Rev. Tunis. des Sc. Soc.*, 1967, n° 11, p. 38-53.
51. SEKLANI M. : « Connaissance et pratique du planning familial à Tunis » - « Concept de la dimension de la famille et planning familial à Tunis », dans *Rev. Tun. des Sc. Soc.*, 1970, n° 22, p. 9-14 et p. 39-66.
52. STAMBOULI F. : « Tradition et modernité à travers le processus d'urbanisation en Tunisie » - « Structure sociale et habitat », dans *Rev. Tun. des Sc. Soc.*, 1971, n° 26, 9-19 et 1972, n° 28-29, p. 73-80.
3. TAAMALLAH K. : « Caractéristique de la pyramide des âges de la population tunisienne » - « Structures sociales en Tunisie » - « Les femmes et l'emploi en Tunisie », dans *Rev. Tun. des Sc. Soc.*, 1979, n° 56-57, p. 53-62 ; 1981, n° 65, p. 18-190 ; 1982, n° 70-71, p. 143-166.
4. TABAH L. : « Réflexions sur les enquêtes de fécondité dans le tiers-monde », dans Actes du Colloque de démographie maghrébine, *Rev. Tun. des Sc. Soc.*, 1969, n° 17-18, p. 217-226.
53. TARTAK A. : « Étude socio-démographique de la proche banlieue de Tunis » - « L'emploi en Tunisie » - « Urbanisation et criminalité » - « Le milieu familial et ses effets sur la délinquance des mineurs », dans *Rev. Tun. des Sc. Soc.*, 1972, n° 28-29, p. 73-80 ; 1981, n° 65, p. 101-128 ; 1981, n° 66, p. 11-13 ; 1981, n° 67, p. 7-18.
56. TRABELSI M. : « Les relations inter-urbaines. Rapports entre une petite ville et une métropole régionale », dans *Rev. Tun. des Sc. Soc.*, 1972, n° 30-31, p. 11-12.
57. VALLIN J. : « Variation de l'âge moyen au premier mariage des femmes algériennes », dans *Rev. Tun. des Sc. Soc.*, 1973 n° 32/33/34/35, p. 372-397.
58. VALLIN J. et LAPHARM R. : « Place du planning familial dans l'évolution récente de la natalité en Tunisie », dans Actes du Colloque de démographie maghrébine, *Rev. Tun. des Sc. Soc.*, 1969, n° 17-18, p. 366-379.
59. ZGHAL A. : « Système de parenté et système coopératif dans les campagnes tunisiennes », dans *Rev. Tun. des Sc. Soc.*, 1967, n° 11, p. 11-24.
60. ZOGLAMI Y. : « Instruction et emploi en Tunisie », dans *Rev. Tun. des Sc. Soc.*, 1981, n° 66, p. 9-19.
61. INSTITUT NATIONAL DE STATISTIQUE, *Recensement général de la population et de l'habitat 1984*, vol. 1, *Caractéristiques démographiques* ; vol. 2, *Conditions d'habitat en Tunisie* ; vol. 3, *Caractéristiques éducationnelles*.

## Résumé

Les A. donnent l'essentiel des résultats obtenus par leur enquête menée en février et mars 1986 auprès d'un échantillon de 434 personnes. Trois chapitres principaux de la vie familiale en Tunisie ont été sondés : la vie intime de la famille (mariage, procréation, éducation), sa vie sociale, comportements ou plus exactement attitudes vis-à-vis de quelques valeurs ou normes sociales. La bibliographie jointe permet de situer cette étude parmi un ensemble de travaux parus depuis 1965 touchant aux évolutions sociales qui ont affecté la famille tunisienne.

## ملخص

يقدم المؤلفون اهم النتائج التي تحصلوا عليها من خلال البحث الذي اجره في شهري فيفري ومارس سنة 1986 ، على عينة تتكون من 434 شخصا. وشمل البحث سبيز ثلاثة جوانب اساسية من الحياة العائلية بتونس ، وهي : حياة الاسرة الحميمة (الزواج ، الانجاب ، التربية) وحياتها الاجتماعية وتصرفها ، او بالاحرى موافقها من بعض القيم او القوانين الاجتماعية. وتمكن الببليوغرافيا المرفقة بالبحث من تنزيله بالنسبة الى مجموعة من الاعمال التي ظهرت منذ 1965 ، مما يتصل بالتطورات الاجتماعية التي عرفتها الاسرة التونسية.